



**Solution pour façonner les déclarations sécuritaires et assurer la circulation électronique des messages avec les administrations douanières. (EU/ICS, GB/S&S, JP/AFR, IL/CRI)**

**SAFE VIA CONEX™** est la solution " tout en 1" pour façonner vos déclarations sécuritaires et assurer la circulation électronique des messages avec les administrations douanières (EU/ICS, GB/S&S, JP/AFR, IL/CRI).

**SAFE VIA CONEX™** gère actuellement la déclaration sécuritaire à l'importation de marchandises dans la plupart des pays de l'Union Européenne, en Israël et au Japon. D'autres pays devraient imposer à terme leurs propres déclarations sécuritaires et seront progressivement intégrés à notre solution **SAFE VIA CONEX™**.

**SAFE VIA CONEX™** vous garantit le respect de la réglementation de chaque pays et la conformité aux différents protocoles de communication avec les serveurs des administrations lors des échanges électroniques.

**SAFE VIA CONEX™** est conforme au Cadre de normes SAFE de l'Organisation Mondiale des Douanes et s'appuie sur sa norme internationale WCO Data Model.



## ICS IMPORT CONTROL SYSTEM

Avec **SAFE VIA CONEX™ICS**, vous bénéficiez d'un point d'accès unique pour échanger avec la plupart des pays de l'Union Européenne, les messages sécuritaires obligatoires à l'importation de marchandises sur le territoire européen. **SAFE VIA CONEX™ICS** couvre l'ensemble des messages de la déclaration sécuritaire européenne (Entry Summary Declaration ou EU Advance Security declaration) entre vous et les administrations douanières : création et envoi de la déclaration, demande de modification,



## GB S&S SAFETY AND SECURITY

**SAFE VIA CONEX™** est également connecté au système britannique GB S&S pour vous permettre de gérer les déclarations sécuritaires exigées par le Royaume-Uni à l'importation de marchandises sur son territoire (hors Irlande du Nord pour laquelle une déclaration EU ICS est requise).



## AFR ADVANCE FILING RULE

**SAFE VIA CONEX™ AFR** permet la gestion et la transmission électronique des déclarations sécuritaires à l'importation de marchandises au Japon. Cette réglementation ne concerne actuellement que les marchandises conteneurisées arrivant par voie maritime. Elle s'adresse aux NVOCC (Non Vessel Operating Common Carrier) et transporteurs, et leur permet de constituer et communiquer leurs déclarations AMR/AHR, respectivement à partir des données du House B/L et du Master B/L.



## CRI CARGO REPORT

**SAFE VIA CONEX™CRI** couvre l'ensemble des messages sécuritaires liés aux transports maritimes et aériens à l'importation de marchandises en Israël. Notre solution s'adresse aux compagnies aériennes (message Master accompagné du message DIRECT, HOUSE ou FROB selon les cas) et maritimes (message SEA). Après analyse de risque assurée par l'administration israélienne, **SAFE VIA CONEX™CRI** transmet à l'opérateur les messages de retour (accepté, accepté avec erreur(s), rejeté).